Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-212203277-20260129-DELIB_202601_03-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE ST SAMSON SUR RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2026 n°3

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le VINGT-NEUF JANVIER à VINGT heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de M. Loïc LORRE, Maire.

Nombres de membres en exercice : **19**

Nombre de membres présents : **16**

PRESENTS : M. Loïc LORRE, Mme Nicole LEMUE, M. Olivier JAVAUDIN, M. Philippe ROUXEL, M. Jean-Yves BEAULIEU, M. Michel COQ, Mme Stéphanie BOTREL, Mme Marie-Josèphe SOUQUIERE, Mme Anne-Laure LEGENTIL, Mme Sandrine LACORRE, Mme Noémie PRIOU JAMOT, M. Philippe BRENELIERE, M. Jean-Luc PRENEAU, Mme Anne MAILLOUX, M. Michel BROCHARD, M. Michel FROMONT,

EXCUSE :
Mme Céline MARTIN AGISSON ayant donné procuration à M. Michel FROMONT,

ABSENTS :
Mme Ghislaine LE BIAVANT,
Mme Virginie GOUMONT.

Mme Nicole LEMUE a été désignée **secrétaire de séance**

Convocation du 23 janvier 2026

3- CONVENTION POUR STOCKAGE DES DECHETS VERTS

Depuis le 1er janvier 2023, la commune n'a plus le droit de déposer des biodéchets en déchetterie. Actuellement, une propriétaire accepte de mettre temporairement à la disposition de la commune à titre gratuit une plate-forme située à la Guéraudais.
La solution étant temporaire la commune a recherché une autre plate-forme et un propriétaire de Quévert accepterait de louer un espace au tarif de 50 € par mois soit 600 € par an.

Il est proposé de signer une convention avec le propriétaire fixant les conditions d'utilisation de la plateforme.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- **D'Autoriser** le Maire à signer une convention d'utilisation avec le propriétaire

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus indiqués.

Pour Copie Conforme.
Le Maire

Loïc LORRE

La secrétaire de séance
Mme Nicole LEMUE

MAIRIE DE SAINT-SAMSON-SUR-RANCE (Côtes d'Armor)